Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260219-20260204-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-02-04

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Séance du 19 février 2026

OBJET : Accueil de loisirs année et camps année 2025 : participation des communes de Saint-Caradec, Saint-Thélo, Hémonstoir et Grâce-Uzel

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 10 février 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, OLLITRAULT S, MAHE A, LAINE S, ROUXEL D, TRENY C, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

Absents excusés : FRABOULET C. qui a donné pouvoir à LAINE S.
ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.

Secrétaire de séance : BOIZARD Laure

Laure Boizard, Adjointe au Maire, rappelle que l'accueil périscolaire du mercredi et l'accueil de loisirs accueillent des enfants des communes de St-Caradec, St-Thélo, Hémonstoir et Grâce-Uzel.

Aussi, après avoir fait le bilan financier de l'année 2025, le coût à supporter par la collectivité s'élève à 9,60 € par jour et par enfant pour l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire du mercredi, à 104,53 € pour le séjour des 5-7 ans, à 73,30 € pour le séjour des 8-10 ans, à 122,36 € pour le camp des 11-13 ans, à 86,48 € pour le camp des 14-17 ans et à 164,03 € pour le séjour au Futuroscope.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander les sommes suivantes aux communes :

* St-Caradec : 420 jours vacances x 9,60 € = 4 032 € pour accueil de loisirs
140 mercredis x 9,60 € = 1 344 €
2 enfants camps 5-7 ans x 104,53 € = 209,06 €
2 enfants camps 8-10 ans x 73,30 € = 146.60 €
1 ado séjour Futuroscope x 164,03 € = 164,03 €
Soit un total de 5 895,69 €

* Saint-Thélo : 140 jours vacances x 9,60 € = 1 344 € pour accueil de loisirs
85 mercredis x 9,60 € = 816 €
1 enfant camps 5-7 ans x 104,53 € = 104,53 €
2 enfants camps 8-10 ans x 73,30 € = 146,60 €
1 ado camps 11-13 ans x 122,36 € = 122,36 €
1 ado camps 14-17 ans x 86,48 € = 86,48 €

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260219-20260204-DE

1 ado séjour Futuroscope x 164,03 € = 164,03 €
Soit un total de 2 784 €

* Grâce-Uzel : 177 jours vacances x 9,60 € = 1 699,20 € pour accueil de loisirs
91 mercredis x 9,60 € = 873,60 €
2 enfants camps 5-7 ans x 104,53 € = 209,06 €
4 enfants camps 8-10 ans x 73,30 € = 293,20 €
2 ados camps 11-13 ans x 122,36 € = 244,72 €
1 ado séjour Futuroscope x 164,03 € = 164,03 €
Soit un total de 3 483,81 €

* Hémonstoir : 64 jours vacances x 9,60 € = 614,40 € pour accueil de loisirs
36,5 mercredis x 9,60 € = 350,40 €
1 enfant camps 8-10 ans x 73,30 € = 73,30 €
Soit un total de 1 038,10 €

Pour copie conforme,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 23 février 2026

Le Maire,